

Les nouvelles armes de la formation professionnelle



Les programmes de formations professionnelle sont en train de bouger. (Keystone)

Encore trop méprisées, les filières d'apprentissage offrent – avec la nouvelle loi sur la formation professionnelle - de vraies opportunités de carrière.

Mais en Suisse, les places disponibles sont inférieures au nombre de candidat en quête d'apprentissage. Avec l'aide de la Confédération, les cantons réagissent. Exemple genevois.

Dans l'ensemble, les entreprises suisse n'offrent pas assez de place d'apprentissage.

Mais certaines professions comme les polymécaniciens (fabrication et assemblage de pièces pour machines et robots) manquent d'apprentis qualifiés. Telle est la situation paradoxale de la formation professionnelle en Suisse. Une filière rénovée par la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle, en vigueur depuis 2004 et en phase d'adaptation par les cantons jusqu'en 2009.

Pour faire face à ces besoins contrastés et informer les cantons, les partenaires sociaux et les jeunes en quête d'avenir professionnel sur les nouvelles opportunités offertes par la loi, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie a lancé un programme de sensibilisation baptisé Formation professionnelle plus.

Informier et convaincre

«Cette année, nous mettons l'accent sur les jeunes en difficulté scolaire à qui est proposée une formation en deux ans. L'année prochaine, nous allons inciter les élèves en classe de baccalauréat à s'intéresser aux formations professionnelles nécessitant de ortes compétences», détaille Daniel Duttweiler, responsable de Formation professionnelle Plus.

Doté pour 2007 d'un budget de 1,7 million de francs, ce programme vise à la fois à mieux intégrer les jeunes au monde du travail et à garantir l'attractivité des filières professionnelles. Et ce par le biais de campagnes de sensibilisation relayées et adaptées par les offices de formation professionnelles des cantons.

Pour valoriser la formation professionnelle et mieux faire connaître ses filières, Genève peut se prévaloir d'un outil sur mesure: Interface entreprises, une initiative des partenaires sociaux financée par les départements de l'Economie et de l'Education, dont la mission de base est de jeter un pont entre le monde de la formation et les entreprises.



Iris Mizrahi et Denis Schmitt forment un tandem de choc à Genève. (swissinfo)

Prospection de proximité

«Cette structure fait de la prospection de proximité auprès des entreprises et des collectivités publiques pour les informer sur la formation professionnelle. Il s'agit aussi de leur montrer les avantages qu'il y a à former un apprenti», précise Grégoire Evéquo, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue du canton de Genève.

«Car avec la nouvelle loi sur la formation professionnelle, son ordonnance d'application et les nouveaux programmes de formations, tout est en train de bouger. Les entreprises ne s'y retrouvent pas toujours», relève encore Grégoire Evéquo.

Denis Schmitt - l'un des animateurs d'Interface entreprises – souligne, lui, une particularité du marché genevois: «Beaucoup d'entreprises ne connaissent pas les filières de formation en Suisse, certains de leurs cadres étant des expatriés ou des frontaliers venus de France.»

Le facteur humain

Le besoin d'information est donc impérieux. Pour ce faire, les collaborateurs d'Interface entreprises se rendent dans les entreprises, ce qui en a surpris plus d'une.

«Beaucoup de patrons sont étonnés de voir que des fonctionnaires se donnent la peine de venir à leur rencontre», remarque Iris Mizrahi, en soulignant le très bon accueil réservé la plupart du temps par les entreprises.

Outre l'information, Iris Mizrahi et son collègue Denis Schmitt cherchent également à obtenir des places d'apprentissage dans les entreprises à même d'offrir une formation.

«70% des entreprises sont ouvertes à l'égard des jeunes, que se soit pour un stage ou un apprentissage», assure Iris Mizrahi.

Résultat: en moins d'une année, Interface entreprises a obtenu près de 1900 places de stage et d'apprentissage, soit 10% de plus qu'en 2006.

Pour convaincre les employeurs, les collaborateurs d'Interface entreprises se basent sur une série d'arguments: assurer la relève en engageant ultérieurement une personne connue; connaître l'univers des jeunes, soit la clientèle de demain; actualiser son domaine d'activité avec un jeune en formation.

«La plupart des apprentis s'identifient fortement à l'entreprise. Ils jouent donc le rôle d'ambassadeur dans le milieu qu'ils fréquentent», ajoute Denis Schmitt.

Des exigences à la hausse

Reste à mieux sensibiliser le milieu scolaire et les élèves sur les changements en cours dans la formation professionnelle et les exigences croissantes des entreprises.

Aujourd'hui, le détenteur d'un Certificat fédéral de capacité (CFC) obtenu à la fin d'un apprentissage peut poursuivre avec une maturité professionnelle, avant d'entrer dans une Haute école spécialisée (HES) et poursuivre sa formation à l'université ou dans l'une des 2 écoles polytechniques fédérales, selon Denis Schmitt.

Le fossé séparant les filières professionnelles et universitaires est donc en train de se combler et l'apprentissage n'est plus réservé aux cancre de l'école obligatoire.

swissinfo, Frédéric Burnand à Genève

L'APPRENTISSAGE EN SUISSE

C'est la voie de la formation professionnelle initiale, orientée vers la pratique en entreprise ou en école de métiers.

Elle peut s'étaler sur trois ou quatre ans et déboucher sur un certificat fédéral de capacité (CFC) ou sur deux ans avec une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) à la clé.

Elle permet ensuite d'entrer dans le monde du travail ou de poursuivre sa formation dans une école supérieure (ES) ou une Haute école spécialisée (HES).

LOI SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La politique fédérale doit tenir compte des besoins de la société, des services et du savoir. Les mutations structurelles de l'économie remettent partiellement en question les profils professionnels traditionnels et appellent des solutions globales.

Les exigences croissantes requièrent une palette d'offres élargie tant pour les plus doués que pour ceux qui éprouvent plus de difficultés. L'évolution de la société, comme le statut de la femme ou la migration, exige également de nouvelles formes de qualification.

Pour la première fois, la totalité des métiers non universitaires dépendent du même système, ce qui permettra de les comparer.

La loi a intégré les métiers de l'agriculture et de la sylviculture régis jusqu'alors par d'autres bases légales. De même, la santé, le social et les arts, jusqu'alors réglementés par les cantons, relèveront dorénavant de la Confédération.

LIENS

- [Interface entreprises](http://www.geneve.ch/interface-entreprises/) (http://www.geneve.ch/interface-entreprises/)
 - [L'Office genevois pour l'orientation, la formation professionnelle et continue](http://www.geneve.ch/ofpc/) (http://www.geneve.ch/ofpc/)
 - [L'orientation professionnelle suisse](http://www.orientation.ch/dyn/1046.asp) (http://www.orientation.ch/dyn/1046.asp)
 - [Formation professionnelle plus](http://www.formationprofessionnelleplus.ch/fr/) (http://www.formationprofessionnelleplus.ch/fr/)
 - [Loi sur la formation professionnelle](http://www.bbt.admin.ch/themen/berufsbildung/00104/index.html?lang=fr) (http://www.bbt.admin.ch/themen/berufsbildung/00104/index.html?lang=fr)
 - [Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie](http://www.bbt.admin.ch/index.html?lang=fr) (http://www.bbt.admin.ch/index.html?lang=fr)
-
-

URL de cet article: <http://www.swissinfo.ch/fre/swissinfo.html?siteSect=105&sid=8507398>